
COMPTES RENDUS

GEORGES PASSELECQ – BERNARD SUCHECKY : *L'encyclique cachée de Pie XI. Une occasion manquée de l'Église face à l'antisémitisme* /Préf. Émile Poulat/, Paris, Éditions La Découverte, 1995 (Collection *L'espace de l'histoire*), 322 pages, in-8.

La question « L'Église catholique a-t-elle tout fait pour faire reculer l'antisémitisme ou, par sa passivité, est-elle responsable de la persécution des juifs pendant la seconde guerre mondiale ? » est posée de nos jours, non sans un certain accent politique et souvent bourrée d'émotions. Dans la collection dirigée par Christophe Prochasson, les deux auteurs – Georges Passelecq OSB, moine bénédictin de Maredsous en Belgique, ancien résistant et déporté, et Bernard Suchecky, docteur en histoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales – se chargent d'éclairer certains éléments de la réponse par la publication d'un livre d'aspect rigoureusement historique mais qui pourrait faire sensation quand même par son contenu.

On savait que le pape Pie XI préparait une encyclique sur l'égalité de l'espèce humaine (« *Humani Generis Unitas* »), dont la rédaction a été achevée à la veille de la mort du pape. Son successeur, Pie XII, n'a pas publié cette encyclique de première importance et même le texte de cette condamnation du racisme a disparu pour longtemps. Ce texte, retrouvé par les auteurs, est fascinant et fera certainement l'objet de recherches ultérieures.

L'œuvre tâche de s'accommoder aux exigences des lois du marché, tout en se référant à l'autorité de l'objectivité historique. Il faut cependant dire que cette entreprise n'est réussie que partiellement. Car déjà le titre – « *L'encyclique cachée de Pie XI. Une occasion manquée de l'Église face à l'antisémitisme.* » – est imprécis.

D'abord, l'objectivité historique est déjà mise en question par le titre qui formule un jugement caractéristique. Justement, les auteurs eux non plus ne savent pas exactement si la tombée dans l'oubli de ce document était une décision consciente ou si c'était plutôt dû aux mécanismes administratifs du système pratiqué depuis longtemps. La rédaction d'une encyclique se fait dans le plus grand secret. Outre le pape décédé, les trois rédacteurs jésuites : l'américain Paul La Farge, l'allemand Gustav Gundlach et le français Gustave Desbuquois, le général des jésuites, le père Ledochowski et le rédacteur en chef de l'Osservatore Romano étaient seuls tenus au courant de cette entreprise secrète. Le successeur, Pie XII n'avait pas eu le brouillon en main. Il n'existe aucune preuve que le projet d'encyclique aurait été «caché», comme le suggère le titre.

Secundo, le document n'était point une encyclique mais le projet d'une encyclique. Même s'il s'agissait de l'interdiction de la publication d'une œuvre en cours d'impression, le titre aurait été imprécis vue qu'on n'appelle encyclique qu'une prise de position déjà rendue publique. De plus, le texte publié par les auteurs qui est, en effet, la version française de l'original, est raccourci par les trois jésuites. Rien ne nous indique que celui-ci ait été la version finale approuvée par le pape, trop longue pour une encyclique: elle est composée de 179 articles et occupe presque cent pages dans le livre (pp. 219-310).

Tertio, le titre suggère qu'avec cette encyclique l'Église catholique aurait pu porter un coup considérable à l'antisémitisme. Or, le projet avait été composé contre le racisme en général, et non pas spécialement contre l'antisémitisme. Ce serait une tentative vaine que d'essayer d'écarter les accusations d'un antisémitisme latent concernant le comportement de l'Église catholique pendant la II^e guerre mondiale. Nous nous bornerons à souligner la différence entre antijudaïsme théologique traditionnel et antisémitisme politique moderne, distinction que les auteurs trouvent nécessaire d'exposer.

Le livre, malgré son contenu extrêmement intéressant, représente un de ces cas où la préface attire plus l'attention que l'ouvrage lui-même. La description de l'histoire des recherches est moins fascinante (les 24 pages qu'elle occupe dans le livre semblent disproportionnées). D'autant plus intéressante est l'histoire de la genèse et la vie postérieure du document. Les deux auteurs suivent à la fois les diverses

étapes des travaux des trois jésuites; l'histoire de la papauté et de l'Europe, ainsi que leurs interdépendances. C'est dans cette perspective que les auteurs font allusion aux déclarations du pape Pie XI condamnant l'antisémitisme, parmi lesquelles la plus importante est sans doute celle de 6 septembre 1938, qui mérite d'être citée : « Non, il n'est pas possible aux chrétiens de participer à l'antisémitisme. Nous reconnaissons à quiconque le droit de se défendre, de prendre les moyens de se protéger contre tout ce qui menace ses intérêts légitimes. Mais l'antisémitisme est inadmissible. Nous sommes spirituellement des Sémites. » (Allocution adressée aux pèlerins de la Radio Catholique belge – p. 181). Passelecq et Suchecky citent abondamment les exemples dans le chapitre V (« Quelques pièces supplémentaires versées au dossier d'*Humani Generis Unitas* » – pp. 137-196). Mais le problème est que l'intérêt de ce chapitre diffère de l'ensemble de l'œuvre: s'il se voulait une introduction, il est mal situé ; s'il se voulait une apologie, il s'est trompé de genre d'ouvrage. Il contient d'ailleurs des informations précieuses pour comprendre la situation historique de l'Église catholique.

En ce qui concerne le document publié (pp. 211-311), l'historien a ses mots critiques à dire. Le projet d'encyclique avait été rédigé parallèlement, en trois langues différentes, par les trois jésuites. Il existait donc trois versions originales, dont les auteurs publient le texte français retrouvé, sans avoir donné pour autant des notes, des erreurs éventuelles de traduction et des commentaires des deux autres versions. Nous ne connaissons pas la pagination de l'original, ni les influences des divers théologiens-rédacteurs. Nous ignorons les différents brouillons, les transcriptions, les raccourcissements dont on ne connaît ni les motifs ni les auteurs. Nous n'allons pas savoir les dates de ces changements supposés.

Il est difficile, certes, de surmonter en précision le travail de Mgr Antonazzi qui publiait les brouillons de l'encyclique *Rerum novarum* (Antonazzi, Giovanni Mgr, *L'enciclica « Rerum Novarum ». Testo autentico e redazioni preparatorie dai documenti originali*, Roma, 1991). Mais un sujet de telle importance nécessite une précision extraordinaire. Il est dommage que l'éditeur et les auteurs, séduits par les exigences du marché, n'aient pas fait une édition critique et commentée, car dans sa forme actuelle l'œuvre est difficile (parce que compliquée) pour les amateurs, trop facile (parce que superficielle) pour les professionnels. Dommage pour le sujet, puisque le livre ainsi présenté reste inachevé et ne servira qu'à fournir un argument pour le lieu commun historique de la « responsabilité fatale de l'Église ». [MATE BOTOS]



MICHAELA HEINZ, *Les locutions figurées dans le « Petit Robert ». Description critique de leur traitement et propositions de normalisation*, Coll. Lexicographica, Series Maior 49, Niemeyer, Tübingen, 1993, X + 387 p.

Rédigé et publié en même temps que la refonte du dictionnaire *Le Petit Robert* (PR), l'ouvrage de Michaela Heinz se propose d'en analyser l'édition plus ancienne du point de vue des locutions, éléments du lexique problématiques à maints égards tant pour les lexicographes que pour les francophones non natifs. L'auteur a entrepris un triple travail: analyser et décrire le corpus fourni par les locutions contenues dans le PR ; présenter, en synthèse, une typologie des locutions et des problèmes lexicographiques qui en relèvent et proposer, enfin, des solutions standardisables pour remédier aux inconséquences et/ou imperfections identifiées dans le dictionnaire.

L'analyse exhaustive d'un dictionnaire qui fait autorité permet de mieux connaître sous tous les angles (et d'améliorer) la *pratique* lexicographique adoptée pour l'enregistrement et la présentation d'unités linguistiques souvent discutées en *théorie*. C'est sans doute là que nous devons reconnaître l'originalité de l'ouvrage de Michaela Heinz.

La première partie du livre (que les autres suivront « dans un ordre naturel » [p. 49]) essaie d'établir une typologie souple des locutions d'après l'examen du PR. Son « but principal serait de caractériser les locutions non d'un point de vue purement linguistique mais en fonction des problèmes qu'elles posent à la description lexicographique » (p. 6). Tout en faisant remarquer que chaque catégorie comprendra des locutions « typiques et d'autres qui le sont moins » (*ibid.*), l'auteur en définit 9 types dont chacun est présenté uniformément, selon ses traits caractéristiques et selon la description lexicographique qui en est faite dans le PR. Le second chapitre s'occupe du système des renvois qui permettent de retrouver dans le dictionnaire d'une part une locution, et d'autre part des locutions (termes) analogues aussi. Le lecteur y

apprend que malgré la richesse du système de renvois formels du PR, de nombreux accidents ou incohérences se rencontrent dans leur traitement (absence de renvoi, renvois fantômes ou circulaires, partage de l'information entre plusieurs endroits). Le troisième chapitre est consacré à la répartition des locutions dans la macrostructure du dictionnaire et dans la microstructure de ses articles. L'auteur y conclue à l'impossibilité de satisfaire à la fois aux exigences pratiques et linguistiques et propose donc une répartition plus souple conjuguant avec l'emploi plus abondant de renvois. La partie suivante traite du problème des indicateurs du statut phraséologique et des marques d'usage qui rendent possible de reconnaître une locution comme telle et de la distinguer de ce qui ne l'est pas. Les exemples nous montrent que les quatre moyens principaux que le PR utilise à cet effet (la présentation typographique, les indicateurs du statut locutionnel, ceux de transfert sémantique et les marques d'usage) sont employés avec de nombreux inconséquences et se révèlent parfois insuffisants ou inadéquats. Le dernier et plus long chapitre contient l'exposé détaillé de la problématique de l'explication du sens. Il dresse d'abord une typologie raisonnée des définitions et des formes d'adresses (c.-à-d. la forme des locutions sous laquelle le dictionnaire les fait figurer « en tant que sujets de la prédication définitionnelle » [p. 241]), et analyse leur rapport ; il présente, ensuite, « les avatars de la définition » dans un sous-chapitre qui ne fait que continuer la critique, déjà entamée, « de quelques formes de définitions contestables » (p. 304). Les suggestions de l'auteur y relatives terminent enfin le dernier chapitre de l'ouvrage. En guise de conclusion, Michaela Heinz, tout en reconnaissant que « Le Petit Robert est incontestablement l'un des meilleurs dictionnaires qui soient » (p. 339), constate que « pour l'instant, le traitement des locutions se situe plutôt du côté de la cuisine et du bricolage. Il n'a pas encore atteint les sommets ni de l'art ni de la technique. » (*ibid.*) Aussi l'auteur plaide-t-il pour son homogénéisation mais aussi pour sa différenciation et, d'une manière générale, pour une normalisation. Ceci permettrait aux utilisateurs étrangers de mieux se retrouver dans le dédale du vaste univers des locutions figurées françaises. – Des résumés (en allemand et en anglais) ainsi que la liste des références bibliographiques et un index de locutions bien fourni complètent le travail.

Tout au long de son ouvrage, Michaela Heinz essaie de concilier la perspective, parfois divergente, du lexicographe et de l'utilisateur, effort sans doute facilité par le fait qu'il s'agit d'une *Allemande* s'étant spécialisée en *lexicographie française*. La critique du PR qu'elle formule avec vigueur mais également avec la modestie obligée d'un auteur de thèse à l'égard de ses maîtres « ne tient pas à épingler les dérapages occasionnels qui nous paraissent compréhensibles, excusables même » (p. 304), vu la taille du PR. « Ce qui nous importe, dit l'auteur, c'est d'attirer l'attention plutôt sur un défaut général (...) que sur un exemple fautif singulier. » (*ibid.*) De fait, les difficultés objectives se trouvent toujours mises en évidence et, parallèlement à la critique, se lit sur les pages du livre l'apologie du métier et/ou du PR. C'est aussi de l'esprit de ce chef d'œuvre lexicographique que s'inspirent conséquemment les propositions de l'auteur. (Tout au plus, aurait-il été souhaitable de les synthétiser dans un chapitre récapitulatif en fin d'ouvrage : quoique bien identifiables dans chacune de ses parties, les propositions de normalisation paraissent quelque peu dispersées au long du livre.)

L'auteur qui fait preuve d'un soin stylistique et d'une remarquable précision terminologique propose à son public (qui voudra bien pardonner les quelques rares coquilles, ex. *Le restriction* [p. 31], *en se s'ébrouant* [p. 339]) – un ouvrage clairement et logiquement structuré dont la typographie et la mise en page orientent également bien le lecteur. Celui-ci sera sans doute un professionnel de la lexicographie, chercheur, universitaire. Néanmoins, les enseignants de français soucieux de se perfectionner ou, éventuellement, des apprenants bien avancés pourront aussi le feuilleter avec profit grâce au très grand nombre de locutions et de leurs explications qui, justement parce qu'elles sont données dans un ouvrage critique, font défaut dans l'ouvrage critiqué. [ISTVAN CSÚRY]



JEAN ROHOU, *La tragédie classique (1550 – 1793)*, (Collection Anthologie SEDES dirigée par Gabriel Comes), Paris, SEDES, 1996, 418 p.

Cet ouvrage de la collection Anthologies SEDES, destiné essentiellement à un public universitaire se propose d'offrir un panorama aussi complet que possible d'un genre. Voici un ouvrage d'histoire qui retrace le développement de la tragédie française de 1550 à 1793, replaçant les œuvres étudiées dans leur contexte, dans les tendances et les modalités différentes de l'histoire.

L'auteur se concentre sur l'époque majeure du théâtre français, c'est-à-dire de 1636-1637 (*L'Illusion comique*, *Le Cid*) à 1677 (*Phèdre*), avec ses deux plus grands auteurs, Corneille et Racine, tout en présentant d'autres, moins connus : Rotrou, Mairet, Tristan, Du Ryer, avec leurs œuvres principales.

Après quelques brèves réflexions consacrées aux âges classiques de la tragédie, notamment dans la Grèce antique, dans l'Angleterre et dans l'Espagne contemporaines, l'auteur invite ses lecteurs à des réflexions plus complexes sur les origines et sur les spécificités du genre.

Le premier chapitre éclaire des notions de base, telles que le *tragique*, forme de la condition humaine et la *tragédie*, genre conçu pour exprimer une vision tragique du monde. Tragique et tragédie revêtent des formes diverses pendant la période étudiée. Dans cette perspective historique leurs sommets coïncident avec les moments de crise des civilisations. Ce sont des époques de transition, où toutes les valeurs, tous les critères et normes vacillent, bouleversant les structures mentales et affectives. Ce sont des moments où un nouveau système s'instaure, mais qui ne peut encore s'épanouir. Le tragique résulte donc de la confrontation de deux systèmes historiques.

De 1550 à 1585 (de Théodore de Bèze à Garnier), la tragédie imitée de l'Antiquité est lyrique, morale et religieuse. À partir de 1585 se développe un autre type de tragédie, celui de l'horreur et de la cruauté, avec des œuvres sanglantes de Viney de Gravier, Chrestien des Croix. Ces tragédies inspirées surtout des horreurs des guerres civiles, disparaissent au cours des années 1620, pour laisser place à trois genres nouveaux : la tragi-comédie, le ballet de cour et la pastorale dramatique. Ils s'inscrivent dans une tendance générale qui mène vers le théâtre de divertissement et qui aboutira, aux alentours des années 1630, à la tragédie dite classique.

Au cœur de cet ouvrage, on lit des analyses concernant la doctrine classique, ses théoriciens, ses maîtres et les œuvres qu'elle a produites. La tragédie de la période de l'absolutisme naissant est héroïque et politique (Corneille), traitant presque toujours des rapports entre les héros et le pouvoir. À partir de 1643, après la mort de Richelieu et de Louis XIII, cette tragédie héroïque et politique devient plus sombre, plus irréaliste.

Après la Fronde, l'absolutisme victorieux favorisera le théâtre spectaculaire, toujours au service du pouvoir. Ces pièces galantes n'ont plus rien à voir avec la tragédie et elles aboutiront aux années 1670 à l'opéra. Le dernier regain de la tragédie arrive avec Racine, dont l'œuvre illustre l'impuissance tragique des héros, les vaines aspirations de l'individu, de l'*être déchu*.

Enfin se développe la tragédie en musique (Quinault et Lully). Ces divertissements, voulant encore bénéficier du grand genre, se veulent nobles et héroïques en même temps que merveilleux et galants. Le XVIII^e siècle n'aura pas le sens du tragique. Malgré les tentatives de Voltaire, l'esprit de la tragédie semble peu à peu disparaître.

Ce sont les étapes principales de l'analyse historique que l'auteur nous propose, prenant en considération toutes les grandes œuvres et même les moins connues de la période étudiée. La variété de la documentation qui réunit dans une anthologie les principaux textes de référence et les œuvres secondaires sert à illustrer les affirmations de l'auteur et invite le lecteur à lire intégralement des textes peu connus de nos jours.

Ce travail approfondi et d'une grande clarté est un instrument de travail particulièrement utile à toute étude littéraire. [ANIKO KALMÁR]